

## L'évadée de la pépinière

**Author :** aventin

**Date :** 17 décembre 2014

**Mag a bossé pendant trois ans dans une pépinière. Pendant toutes ces heures passées à faire des tâches répétitives, le corps s'absente et l'esprit s'évade. Elle se souvient d'avoir pensé que travailler, au fond, c'était déplacer sans fin de la matière. Elle avait un CDI. Elle a démissionné. Une liberté – une folie ? – qui lui a coûté de perdre ses droits aux allocations ! Elle dit: « Je me suis jetée du haut de la falaise ». Mais il suffit peut-être de voir la chose autrement, de convoquer une autre image, pour faire cesser le vertige. C'est ce qu'elle m'a dit, ce soir-là, en buvant de la Merveilleuse.**

**Depuis combien de temps étais-tu sous contrat à durée indéterminée ?**

**Mag :** Je suis entrée à la pépinière, en 2011, avec un contrat « cueillette », typique au secteur vert ; tu as droit à 60 jours et ton engagement est renouvelé chaque soir pour le lendemain. Puis le patron m'a engagée pendant trois mois en Plan Formation Insertion. Ensuite, j'ai eu droit un CDD de trois mois, ce qui est la règle quand tu es en PFI, le patron est obligé, puis il m'en a fait signer un deuxième. Et enfin il m'a proposé un CDI.

**Combien de temps as-tu travaillé dans cette pépinière avant d'en avoir marre ?**

**Mag :** J'ai toujours su que je n'allais pas y faire ma vie. De toute façon, la simple idée d'être bloquée au même endroit m'est insupportable et ce boulot était vraiment très répétitif. Les tâches varient avec les saisons, mais chaque saison revient à l'identique d'une année à l'autre. Et puis, physiquement, le travail était cassant, tu te bousilles le dos, les tendons, les articulations, je m'en suis rendu compte tout de suite. En hiver, on faisait beaucoup d'heures et il fallait assurer. Mais souvent, après ça, il y avait des périodes de sale temps pendant lesquels on était au « chômage intempéries » : tu es en arrêt et l'Onem te paie 80% de ton salaire. Sauf que tu es taxée à fond ; tu repaies 500 voire 1000 euros aux contributions.

**Vous aviez droit à des jours de récupération après la haute saison ?**

**Mag :** Non, pas de récup, c'était impossible vu le nombre d'heures supplémentaires qu'on faisait. Elles nous étaient payées en black et en fin de compte, ça nous arrangeait.



Tu peux dire un mot sur les conditions salariales qui étaient les tiennes ?

**Mag** : Ce n'était pas mal ; on avait un net de 1300 euros, à quoi s'ajoutaient toutes ces heures supplémentaires payées en noir à hauteur du brut, donc entre 10 et 15 euros. Quelques écochèques, des tickets-repas, des congés payés, des étrennes de fin d'année. Le patron savait bien qu'il nous demandait beaucoup, il y a eu deux burnout en trois ans, donc il ne chipotait pas...

Comment s'est déroulé le processus de ta défection ?

**Mag** : Ce qui m'a déplu ? D'abord, c'est tout ce qu'on jetait ! Tu vois, en fait, le boulot dans

une pépinière, c'est de produire des plantes pour les vendre. Et quand elles ne sont pas vendues à temps, on les jette parce qu'il faut faire de la place pour les suivantes. Je t'ai raconté cette histoire des rosiers, par exemple : on passe énormément de temps et de soins à les planter, puis à les greffer, puis à les tailler, tu te casses le dos, tu te chopes des épines plein les doigts, tu te lacèrent les jambes, tu crèves de chaud sous le cagnard, et puis arrive le moment où ce n'est plus la saison de vendre des rosiers, et tu as ces centaines de plants invendus, couverts de fleurs, magnifiques, qu'il faut arracher et brûler ! Et c'est ton propre temps, ton propre travail qu'on te demande toi-même de foutre au feu ! Tu peux imaginer ça ? Le deuxième gros problème de conscience était d'être obligée non seulement d'utiliser, mais aussi de vendre, tous ces produits phytosanitaires qui sont de véritables poisons pour l'environnement. Si j'étais restée là-bas, j'aurais même dû suivre une formation en pesticides... C'était carrément impensable par rapport à mes convictions écologistes !

**Si tu vas à l'essentiel, quelle est la raison pour laquelle tu as décidé de quitter ce travail ?**

**Mag** : L'essentiel, c'est que je n'étais pas en accord avec moi-même dans cette façon de percevoir la nature, de la contrôler, de la manipuler, de la soumettre. On crée des plantes et on les produit avec des critères bien particuliers, de couleur, de parfum, de résistance, pour qu'elles plaisent aux bourges qui ont un carré de pelouse à décorer... Mon idée à moi est plutôt d'être en harmonie avec la nature.

**Est-ce que tu te souviens du moment où ta décision devient claire dans ta tête ?**

**Mag** : Les derniers mois, c'était devenu insupportable ! Chaque geste que je posais était comme une torture. Je me suis même retrouvée à pleurer toute seule dans le tracteur à me demander ce que je faisais là. On était en hiver et je me suis dit : c'est ma dernière grosse saison, je dois partir avant d'atteindre le point où je suis trop loin, physiquement et moralement, je dois m'arrêter...

**Quand tu l'as annoncé à ton patron, j'imagine que tu escomptais un arrangement à l'amiable ?**

**Mag** : Oui, je me disais qu'il y aurait toujours moyen de s'arranger. Et donc, quand je suis allée dans son bureau pour lui annoncer la nouvelle de mon départ, c'est ce qu'il m'a dit : qu'il allait tout faire pour que ça se passe bien.

**Tu lui as expliqué les raisons de ton départ ?**

**Mag** : Non, je ne suis pas entrée dans les détails. On appartient à deux mondes différents. Je savais bien qu'il ne pourrait pas comprendre. Je lui ai simplement dit que j'avais d'autres projets.

**Comment est-ce que cette annonce a fini par déboucher sur ta démission avec perte de tous tes droits ?**

**Mag** : Le patron a téléphoné à une dame de son secrétariat social qui l'a mis en garde ; il ne devait surtout pas me licencier ! D'après elle, ça lui coûterait cher, soi-disant que depuis le 1er janvier les lois ne permettaient plus de rompre un CDI sans motif grave. À moins que l'entreprise ne soit dans le rouge, ce qui n'était pas le cas. Du coup, il risquait de ne plus pouvoir bénéficier des aides à l'embauche.

Moi, de mon côté, j'avais cherché des infos sur internet et j'étais tombée sur la « rupture conventionnelle », qui a l'avantage d'être un accord entre les deux parties, avec possibilité de négocier les conditions de fin de contrat. Mais mon patron refusait, bloqué par cet avis qu'il avait eu. C'était comme si un gyrophare tournait au-dessus de sa tête, en mode « alarme ». Il a même refusé de venir avec moi à la FGTB, où j'avais pris un rendez-vous pour qu'il puisse entendre de ses propres oreilles ce que le délégué allait dire. À savoir, qu'il n'avait rien à craindre ; qu'il suffisait d'invoquer une raison de réorganisation structurelle ou de restructuration du personnel. Et c'est tout. Mais rien à faire : il ne bougeait pas !

**Jusqu'au moment où tu as dû trancher ?**

**Mag** : Oui, cette histoire tournait en rond ! Et ma décision à moi était prise, donc, au bout d'un moment, j'en ai eu marre de son inertie et je suis allée le trouver en disant : « Okay, c'est bon, je démissionne ! » Là, il est tombé sur le cul et j'ai compris qu'en fait, il attendait que je me fatigue et que je renonce à partir. Il m'a tenu un discours à la con, culpabilisateur, disant qu'il était déçu, qu'il m'avait formée pour rien... Bref, je devais lui écrire une lettre officielle de démission, j'ai trouvé le modèle standardisé sur internet et voilà, après quatre semaines de préavis, j'étais dehors.

**Tu l'as contactée, cette dame du secrétariat social ?**

**Mag** : Non.

**Pourquoi ?**

**Mag** : Je ne sais pas... Je la voyais comme une ennemie, quelqu'un du camp adverse, qui défendait les droits du patron et pas les miens.

**Est-ce que tu crois que tu aurais pu mieux négocier ton départ, si tu avais été plus dégourdie d'un point de vue administratif ?**

**Mag** : Peut-être... Mais franchement, au bout d'un moment je ne savais plus ce qui était vrai ou pas, les infos venaient de partout, ne coïncidaient nulle part. Et au bout d'un moment, la seule certitude qu'il me restait, c'était : je dois partir. Et ce n'est pas un choix, c'est un impératif ! C'est quand même absurde, non, d'en faire une histoire de paperasses ? Moi, je décide que j'ai le droit de m'écouter et de me faire confiance pour la suite. Je me jette de la falaise et je crois en la possibilité de trouver un parachute avant d'être au sol, en quelque sorte !

**Autour de toi, quelles sont les réactions de tes amis, de ta famille ?**

**Mag** : La plupart de mes amis me soutiennent, mais qu'est-ce que ça veut dire, au juste, pour eux « démissionner » ? Se retrouver du jour au lendemain sans aucun revenu, c'est complètement abstrait vu de l'extérieur ! Je crois qu'ils y trouvent un peu d'espoir, je suis la preuve qu'on peut dire non à l'aliénation et risquer le tout pour le tout. Quant à mes parents, c'est autre chose, j'ai hésité à leur dire, en fait, j'ai même pensé ne pas leur dire du tout. Pour ma mère, c'est clairement la cata !

**Comment vois-tu les jours, les semaines et les mois à venir ? Quelle issue imagines-tu ?**

**Mag** : Je vais commencer par faire un peu de *wooffing*, c'est ma première issue possible. Mais pour l'instant, je dois bien te dire que le plus absurde, c'est d'avoir dû m'inscrire comme demandeuse d'emploi et de rendre une carte bleue tous les mois alors que je n'ai droit à rien et qu'à vrai dire, je ne demande rien ! Au syndicat, ils m'ont dit que je devais ouvrir un litige si je voulais avoir une toute petite chance de faire valoir mes droits. Il faut que je « monte un dossier » comme ils disent, mais en fait je n'ai même pas envie de leur parler, à ces gens ; Je ne les crois pas capables d'entendre ma vérité, ils veulent juste que je tienne un discours qui soit en mesure d'entrer dans leurs cases. Et mes idéaux ne tiennent pas dans leurs cases. Aujourd'hui, ma profonde interrogation est la suivante : quel est le point d'intersection possible entre ce que je suis et ce que le système veut de moi ? Voilà peut-être à quoi va me servir ma démission, trouver une réponse à ça !